

# Charte d'engagement

La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) a acquis la compétence « Favoriser l'accès de la population aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ». Les CyberCentres et les Ateliers Numériques, en tant qu'espaces communautaires, doivent donc être en conformité avec les missions de la 4CPS, c'est-à-dire celles d'un établissement public, et en conforter l'image d'un lieu de qualité et de convivialité au rayonnement intercommunal. La présente charte et ses quatre annexes ont pour but d'assurer le bon fonctionnement des CyberCentres et des Ateliers Numériques. Elle caractérise les engagements des deux parties – Mme Radou, présidente de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé et chaque adhérent.

En particulier, il est nécessaire que, sans restreindre en quoi que ce soit les libertés et opinions de chacun, toutes les utilisations soient conformes aux principes suivants :

- respect de la dignité humaine (notamment le rejet de toute forme de discrimination),
- respect de l'ordre public (règle relative à la sécurité nationale, diffusion de fausses informations...),
- respect de la vie privée (secret de la correspondance, protection de données nominatives...),
- respect de la propriété intellectuelle (droits d'auteurs, droits des logiciels, brevets et inventions),
- respect des recommandations des différentes tutelles.

Je, soussigné Valérie Radou,  
en tant que Présidente de la Communauté de  
Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays  
de Sillé (4CPS),

Je, soussigné(e)  
adhérent(e) des CyberCentres et  
des Ateliers Numériques,

## Article 1 – Les personnes

Je m'engage à respecter les personnes, leur vie privée en tant qu'adhérents des CyberCentres et des Ateliers Numériques, conformément à la loi « Informatique et liberté ».

Je m'engage également à ce que :

- ▶ l'accueil soit chaleureux et l'ambiance conviviale aux CyberCentres et aux Ateliers Numériques,
- ▶ l'adhérent(e) puisse y trouver pédagogie, patience, persévérance et disponibilité.

Je m'engage à respecter les autres utilisateurs et les animateurs.

J'essaierai de m'impliquer personnellement dans la vie et le fonctionnement des CyberCentres et des Ateliers Numériques.

## Article 2 – Les locaux

Afin que tout le monde se sente bien dans les locaux des CyberCentres, je m'engage à :

- ▶ ce que ceux-ci soient entretenus régulièrement, de façon à ce qu'ils soient toujours propres et accueillants,
- ▶ ce qu'ils soient accessibles à tous les publics,
- ▶ ce qu'il y ait des horaires d'ouverture adaptés, en proposant une offre complémentaire entre site.

Je m'engage à favoriser le maintien en parfait état de propreté des CyberCentres et des Ateliers Numériques mis à disposition par les communes.

## Article 3 – Le matériel

Dans un souci de toujours répondre aux besoins des utilisateurs, je veillerai au bon fonctionnement du matériel, ainsi qu'à son adaptation aux évolutions technologiques (dans la limite des moyens financiers définis par les membres de la 4CPS).

Pour que tout le monde puisse profiter des CyberCentres et des Ateliers Numériques dans de bonnes conditions, je m'engage à respecter le matériel mis à ma disposition.

## Article 4 – Les services

Je m'engage à :

- ▶ procéder en permanence à un recensement des besoins et des souhaits des adhérents,
- ▶ proposer des plages d'ouverture avec accès libre pour les adhérents,
- ▶ organiser des animations aux CyberCentres et dans les Ateliers Numériques sur des thèmes liés aux utilisations d'Internet et de logiciels (bureautique, PAO...),
- ▶ permettre à des organismes ou associations de pouvoir louer la salle en dehors des heures d'ouverture,
- ▶ organiser des journées à thème, des manifestations,
- ▶ donner aux utilisateurs des conseils en informatique,
- ▶ assurer une veille technologique.

Je m'engage

à :

- ▶ avoir une utilisation "normale" et légale des logiciels et matériels mis à ma disposition, comme d'Internet,

J'exprimerai mes besoins et souhaits par rapport aux serv

## Article 5 – Le partenariat

La Communauté de communes a pour objectif de promouvoir et de développer les utilisations des technologies de l'information et de la communication. Dans ce but elle souhaite :

- faire de la participation des habitants une priorité en enracinant une pratique de responsabilité et en associant la population à la définition, la modularité et l'avenir des CyberCentres et des Ateliers Numériques;
- instaurer une véritable politique de dialogue en facilitant l'interaction entre les élus, les animateurs(trices) et les habitant(e)s.

Afin que les CyberCentres et les Ateliers Numériques s'adaptent toujours au plus près des besoins et attentes de ses adhérents, je m'engage à :

- ▶ être à l'écoute des propositions de chacun,
- ▶ adapter les CyberCentres et des Ateliers Numériques, autant que faire se peut, aux souhaits et besoins ainsi exprimés, à la fois dans leur fonctionnement et au niveau de leur contenus.

Je me place dans cette optique d'échanges, et je suis prêt(e) à :

- ▶ faire part de mes remarques sur le fonctionnement des CyberCentres et des Ateliers Numériques,
- ▶ faire des suggestions sur des animations, initiations ... qui pourraient être mise en place.

Valérie Radou

